

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 73-677/SG/AI portant admission au bénéfice de la retraite d'un adjudant-chef de la Garde territoriale.

n° 73-677/SG/AI

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES INTERIEURES

Date de publication
25 avril 1973

Numéro JO
n° 9 du 10/05/1973

Date du numéro
10 mai 1973

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Mahamad Ebile Houmed, adjudant-chef, indice 465, de la Garde territoriale, mle 1096, est rayé du contrôle des effectifs du personnel de la Garde territoriale pour compter du 29 septembre 1972, lendemain de la date de la notification n° 72-1384/SG/AI du 26 septembre 1972.

Art. 2

— L'intéressé ayant effectivement accompli 21 ans, 7 mois et 5 jours de services effectifs est admis à faire valoir ses droits à pension.